

Théâtre Du Jura

Synthèse de l'historique de la construction du Théâtre du Jura et de la définition de son futur contenu artistique

1. Introduction *(extrait de documents de recherche de financements)*

« Le canton du Jura connaît une activité culturelle intense. Les arts de la scène y sont en particulier développés : théâtre, danse, musique, cirque, autant de disciplines artistiques dans lesquelles jurassiennes et jurassiens sont actifs et engagés, que ce soit en tant qu'amateurs passionnés ou en tant que professionnels. L'offre est foisonnante, bigarrée, passionnante et sans cesse renouvelée.

Que ce soit dans le cadre de la formation - maturité option théâtre unique en Suisse - ou encore dans la richesse des compagnies professionnelles et de la vie associative, les arts de la scène, issus d'une tradition du théâtre amateur de longue date, occupent une place particulière dans la vie jurassienne.

Tous ces projets se réalisent depuis des lustres dans les salles des villes et villages jurassiens. Salle de l'Inter, Café du Soleil, salle St-Georges, autant de lieux forts et marquants de la culture jurassienne.

Il n'existe cependant pas de lieu de création et de programmation ayant une vocation cantonale et permettant de faire rayonner les arts de la scène jurassiens dans et hors frontières cantonales. Telle sera la vocation du Théâtre du Jura. Ce projet fait un peu figure d'arlésienne pour le Jura, puisqu'il en est question depuis plus d'un demi-siècle. »

2. Parcours politique du projet de Théâtre du Jura

Historiquement, le projet de théâtre portait le nom de CREA (Centre régional d'expression artistique). Les premières réflexions, lancées en 2006, étaient menées conjointement par les cantons du Jura et de Berne et leur volonté conjointe de concrétiser un projet interjurassien. Il convient de rappeler qu'à ce moment-là de l'histoire jurassienne, le « réflexe interjurassien » est au centre des préoccupations, le Jura bernois ne s'étant pas encore prononcé sur sa future appartenance cantonale.

Après 4 ans de travaux et à la surprise des acteurs concernés, le canton de Berne se retire du projet en 2010. Le Canton du Jura ne l'abandonne pas pour autant et décide de le réaliser pour son compte, à Delémont.

Extrait de l'introduction de l'«étude de gouvernance pour le futur CREA » (2012)

« La question de l'implantation d'un lieu de création théâtrale professionnelle dans le Jura s'est posée déjà bien avant la fondation du Canton en 1979. Depuis, elle a été débattue sans

jamais rencontrer une adhésion unanime. Cependant, elle n'a jamais été définitivement abandonnée.

Portée par le Gouvernement jurassien et sous la responsabilité du Département de la Formation, de la Culture et des Sports (DFCS) de la République et Canton du Jura (RC JU), la problématique est aujourd'hui reprise, avec la collaboration notamment de la Ville de Delémont, dans l'optique de l'établissement dudit centre artistique au cœur du site du Ticle. L'ambition est de concevoir d'abord une infrastructure et des espaces permettant non seulement des créations et des accueils de niveau professionnel pour l'ensemble des arts vivants, mais aussi, en collaboration avec d'autres champs d'activités artistiques et sociaux, une interaction forte avec la population de l'ensemble du canton. »

Entre 2010 et 2015 des travaux exploratoires et préparatoires ont lieu. Ils débouchent sur la mise en place d'un partenariat public-privé, réunissant 4 partenaires, à savoir :

- La République et Canton du Jura, qui mène politiquement le projet et en cofinance l'investissement ;*
- La Ville de Delémont, qui soutient politiquement le projet et offre une parcelle au Canton du Jura afin de contribuer au financement du projet ;*
- Coop, en tant qu'investisseur prévu initialement pour la partie immobilière (hors théâtre) ;*
- HRS, en tant que constructeur de l'ensemble du complexe immobilier.*

Le théâtre fait partie d'un projet de complexe immobilier au cœur de la ville de Delémont, capitale du Jura. Il y est construit 100 logements ainsi qu'un centre commercial et un parking. Le projet architectural est attribué par mandat d'étude parallèle au bureau d'architecture GXM.

La Ville de Delémont a offert au Canton du Jura environ la moitié du terrain nécessaire au projet ; le canton est propriétaire de l'autre moitié. L'Etat vend à l'investisseur immobilier les terrains de la ville et du canton afin de financer une partie du théâtre. L'entreprise HRS construit le complexe immobilier, y compris le théâtre.

A la fin de la construction, HRS vend le théâtre clé en main à la Fondation pour un montant maximum de 24,1 millions de francs.

*Le Parlement jurassien s'est prononcé le 9 décembre 2015 à une quasi-unanimité pour doter la Fondation pour le **Théâtre du Jura** des fonds propres lui permettant d'engager sa participation sur le prix d'achat forfaitaire du théâtre, le suivi de l'exécution du chantier, ainsi que les trois premières années d'exploitation.*

L'investissement du canton s'élève à 14 millions de francs. La Fondation a eu pour mission de trouver 8 millions de francs de fonds tiers pour la construction. Le solde de 2 millions est lié à un emprunt.

3. Quelques dates clefs

9 décembre 2015 : décision du Parlement jurassien ;

9 février 2016 : le Gouvernement crée la Fondation pour le Théâtre du Jura ;

Décembre 2017 : la Fondation a réuni sa part de financement à la construction, soit CHF 8 millions ;

2017-2018 : le projet architectural est développé et amélioré ;

6 novembre 2018 : le Gouvernement jurassien reconnaît que la Fondation a réuni les conditions nécessaires à la libération du financement cantonal de CHF 14 millions ;

14 novembre 2018 : le permis de construire est délivré par la Ville de Delémont ;

25 février 2019 : les actes notariés sont signés ;

4 Mars 2019 : la construction du complexe immobilier Le Ticle démarre.

4. La Fondation pour le Théâtre du Jura

Créée le 10 février 2016 par le Gouvernement jurassien, la Fondation pour le Théâtre du Jura a les buts suivants (extraits des statuts) :

« BUTS

L'intention de la fondatrice est de doter le canton d'une structure culturelle, principalement pour les arts de la scène, dont les missions fondamentales sont :

- a. l'accueil de spectacles,*
- b. la création de spectacles,*
- c. la diffusion de spectacles et*
- d. la formation et la médiation auprès du public dans les domaines des arts de la scène.*

Pour accomplir les missions évoquées au premier alinéa, la fondation a pour buts de construire, de gérer et de développer le Théâtre du Jura, à savoir un centre d'expression des arts de la scène (CREA).

La fondation peut également :

- *Contribuer à développer dans le canton les cultures théâtrales, chorégraphiques et artistiques ;*
- *Promouvoir les arts de la scène dans les écoles publiques et parmi la population ;*
- *Promouvoir les compagnies jurassiennes à l'extérieur du canton ;*
- *Contribuer à produire des activités et des spectacles des arts de la scène avec ses partenaires suisses et européens ;*
- *Mettre à la disposition de tiers les espaces du Théâtre du Jura.*

La fondation œuvre principalement sur le territoire jurassien, ainsi qu'au-delà avec des partenaires suisses et internationaux, notamment québécois, français, valdotains et wallons. »

5. Le projet artistique (extrait de documents de recherche de financements)

« La vie associative et culturelle du canton du Jura est riche et diversifiée. Pas une semaine ne se passe sans que nos villes et nos villages ne soient animés par un spectacle théâtral, un concert de fanfare ou celui d'un ensemble vocal.

Portées par le même élan, plusieurs troupes de théâtre professionnelles ont vu le jour au pays de l'humoriste Zouc. Côté formation, le Jura est le premier et le seul canton à offrir à sa jeunesse une filière gymnasiale avec option théâtre. Il a été également l'un des premiers à faire vivre une structure de médiation pour aider le public à aborder le théâtre sans a priori.

Cette vitalité, orchestrée par les centres culturels des trois districts jurassiens, est enthousiasmante. Elle a aujourd'hui besoin d'un phare pour être encore mieux mise en valeur.

*Le **Théâtre du Jura** à Delémont répond à ce besoin. Construire le **Théâtre du Jura** avec nous, c'est participer à l'énergie créatrice qui caractérise le canton depuis les frémissements de son indépendance. C'est s'associer à l'avenir d'un canton jeune. C'est offrir une vitrine à nos créateurs et la chance à nos comédiens, musiciens et danseurs d'accéder à des tournées en Suisse ou à l'étranger. C'est aussi donner envie à nos voisins de venir passer du temps dans le Jura. Enfin, c'est permettre à notre population d'éprouver de nouvelles émotions. Car, oui, le théâtre est fait d'émotions : la passion du chant et du jeu, le rire de la comédie, la tristesse du drame et le plaisir de partager ces sentiments, ensemble, dans un lieu qui est le nôtre. »*

*Afin de définir les contours du projet artistique, un mandat d'étude est lancé, qui se concrétise par la rédaction de l'« étude de gouvernance pour le futur CREA » à fin 2012. Bien que datant de 7 ans, la manière dont le rapport décrit l'esprit dans lequel le **Théâtre du Jura** doit prendre place garde toute son actualité.*

Les passages les plus pertinents ont été extraits et sont reproduits ci-dessous :

« L'ambition est de concevoir d'abord une infrastructure et des espaces permettant non seulement des créations et des accueils de niveau professionnel pour l'ensemble des arts vivants, mais aussi, en collaboration avec d'autres champs d'activités artistiques et sociaux, une interaction forte avec la population de l'ensemble du canton. »

« De ce constat naît la conviction que le CREA doit être un aiguillon, un esprit autant qu'un lieu. Avec l'édification du CREA, le Jura a l'opportunité d'écrire une nouvelle page de l'histoire de la vie culturelle à l'échelle du Canton et au-delà. »

« Nécessité d'une structure professionnelle pour assurer un nouveau souffle aux arts de la scène de la région, garantir une qualité artistique dans les registres de la création, de la diffusion, un rayonnement cantonal et au-delà. »

« Fortifier sans normaliser une expérience culturelle originale, ni faire table rase des acquis d'un travail de longue haleine liés aux contraintes découlant de l'absence de scène opérationnelle. »

« Le fait de prévoir un équipement sis à Delémont mais conçu pour le canton tout entier (artistes et population). Il ne s'agit pas d'un énième projet de théâtre municipal visant une action à hauteur de ville ou d'agglomération. »

« L'édification d'un espace d'accueil, de création et de diffusion semble prévaloir, soit un lieu où il sera possible d'accueillir des spectacles qui aujourd'hui ne peuvent être programmés dans le Jura et qui contribuerait à relier le Canton au reste de la Suisse romande. »

« Les attentes des compagnies de théâtre professionnelles sont différentes. Elles espèrent un lieu et des moyens pour répéter et créer dans des conditions enfin satisfaisantes. Plus encore, elles souhaitent la construction d'un partenariat avec le CREA, qui permette d'accompagner les équipes artistiques dans leur trajet professionnel. »

« En définitive, ces attentes différenciées doivent être rendues complémentaires et ceci dans un cadre budgétaire modéré, avec une petite équipe de professionnels. »

« Le fait de bénéficier d'une infrastructure artistique et administrative, de locaux de répétition, de réunion, de résidence, etc. permettra de donner une nouvelle ampleur à cette mission. Mais il est exclu que l'assise delémontaine du CREA conduise à une cécité de sa direction sur le reste du territoire jurassien ; inversement, il serait regrettable – tout aussi bien – que le CREA ne profite pas de son ancrage dans le chef-lieu pour y expérimenter certaines actions de médiation, notamment, avant de les exporter. Une pratique ancrée peut contribuer valablement à nourrir une ambition cantonale. »

« La matière même de l'action du CREA ne saurait être définie sans tenir compte du contexte existant dans le canton en général, comme à Delémont, en particulier. Le Jura a développé spontanément et plus volontairement aussi les axes de la musique (chanson, musiques classique et acoustique), du théâtre (création, animation, formation) et de la danse. La question plus particulière de la complémentarité du Centre culturel régional de Delémont (CCRD) et du CREA sera creusée. »

« (...) La conviction que le CREA doit mener prioritairement une action dans les deux domaines de l'art dramatique et de la danse. Les différentes formes de musique (on pense notamment à l'Orchestre Symphonique du Jura et à l'action de programmation de Musiques des Lumières par exemple) ou les arts de la piste ont eux aussi leur place sur les plateaux du CREA. On peut dès lors imaginer maints liens avec les domaines voisins : arts plastiques, cinéma, vidéo, nouveaux médias, etc., que ceux-ci soient portés par des artistes ou des institutions (hautes écoles, notamment). »

« Le CREA peut devenir une vitrine culturelle pluridisciplinaire du Jura. Il peut contribuer à forger une identité, une conscience culturelle jurassienne par le fait de réunir dans un même lieu – au gré des projets – les acteurs culturels de tous les districts et de toutes disciplines : gens de théâtre, musiciens, danseurs, vidéastes, animateurs d'éducation populaire, plasticiens, auteurs, compositeurs etc. »

« Parmi les spécificités du Jura, il en est une que l'on doit sans doute, pour partie, aux moyens modestes de sa politique culturelle : l'interaction professionnels-amateurs. »

« Le canton du Jura peut – par le traitement qu'il réservera à la population et, en particulier, à tous les praticiens amateurs – singulariser sa manière de considérer le lien entre art et démocratie en démocratisant la culture d'un côté, par le développement de politiques d'intéressement des habitants, de l'autre, en caressant l'idéal d'une démocratie culturelle où chacun cultive sa propre manière d'envisager la beauté et de quêter le sens. »"

« Il nous paraît réaliste et souhaitable de bâtir une infrastructure professionnelle, administrée et animée professionnellement tout en cultivant régulièrement des liens avec les pratiques amateurs. Inventant un équilibre sans exemple en Suisse romande, il peut tracer un sillon spécifique. »

« Plus qu'aucune autre structure de création en Suisse romande, le CREA peut espérer toucher tous les publics et faire de cet objectif un sujet important de sa communication. Il le peut à certaines conditions cependant ; l'accent qu'il mettra sur la médiation en est une déterminante. Il convient que la médiation ne soit pas un élément second de son action – à l'image de ce qu'elle est dans les théâtres. »

« Il convient également que la médiation dépasse le seul cadre des publics scolaires ou autres publics « captifs ». On veillera à proposer une médiation sociale du théâtre tenant compte des obstacles de toutes natures susceptibles de limiter l'accès au centre : obstacles tarifaires, géographiques, cognitifs et symboliques. »

« L'obstacle de l'information et des tarifs doit être vigoureusement affronté en proposant d'exemplaires abonnements populaires à des collectivités diverses : associations, milieux culturellement ou socialement précarisés, etc. »

« Affirmant le souci du Jeune Public, le CREA – par sa nouveauté dans le paysage culturel – se doit d'être ambitieux dans le champ de l'éducation artistique. »

« Servir à la fois la demande sociale de spectacles et de divertissements de qualité et assurer le soutien concret et quotidien de la créativité locale, de cette socioculture qui singularisent le Jura. »

« Il n'est pas question de bâtir la bonbonnière de quelques happy few ou un « garage » sans âme ; non, il s'agit – tout en proposant de belles saisons aux amoureux des arts de la scène de répondre à une demande sociale suscitée par des décennies de décentralisation théâtrale, d'offrir enfin une structure forte aux artistes (que le Jura, d'ailleurs, contribue à former) et d'œuvrer à l'éveil à l'art et à la sensibilité de ses générations futures et également des couches de la population non habituées encore à fouler des lieux de culture. Evidente, dans l'esprit des pionniers, le CREA doit profiter aussi à ce que l'on peut appeler la démocratie culturelle ; il doit mettre en exergue par des collaborations les sociétés

d'éducation populaire, les milieux du livre, de l'art numérique, de l'art visuel, les hautes écoles, etc. »

« Le CREA est une utopie concrète propre à revaloriser l'image du Jura, à mobiliser ses énergies et à stimuler sa créativité en l'intégrant à des réseaux jurassiens, romands, alémaniques, d'outre-Rhin, de France voisine et du monde. »

TDJ, 31 mai 2019